



On me reclame la tva !!!!!

Par **la pouasse**, le **21/01/2008 à 18:31**

Bonjour,

si quelqu'un peut me venir en aide..

voici le problème :

Je suis artisan taxi, hier une jeune femme recule brusquement et défonce l'ail et la porte avant de mon taxi qui se trouvait à l'arrêt. elle reconnaît ses torts et nous faisons le constat. aujourd'hui l'expert passe et mon garagiste me dit que les réparations seront payées par mon assurance "HORS TAXES"...

Résultat des courses : je prend RDV avec mon assurance qui me dit " tranquillement " que comme je récupère la TVA je devrais l'avancer !!

Ma question :

Suis-je obligé d'avancer cette "fichu" TVA alors que je ne suis même pas responsable du sinistre ???

Merci pour votre aide...

Cordialement .

Par **jeetendra**, le **22/01/2008 à 19:49**

bonsoir, sur le principe votre assureur a raison il ne peut vous indemniser tva incluse car en

tant que commerçant vous avez la possibilité de récupérer la tva, cordialement

Par **tahany**, le **24/01/2008** à **18:05**

oui, ca se passe comme ca. Si il vous rembourse la TVA vous allez la récupérer au niveau comptable, elle fera double emploi.